

Toulouse, le 11 janvier 2022

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION NATIONALE

Création du secteur de recrutement du collège de SEYSSES et modification des secteurs de recrutement des collèges Pablo Picasso à FROUZINS, Cantelauze à FONSORBES, Flora Tristan à LHERM, Louisa Paulin à MURET et Jacqueline Auriol à VILLENEUVE-TOLOSANE

Mesdames, Messieurs,

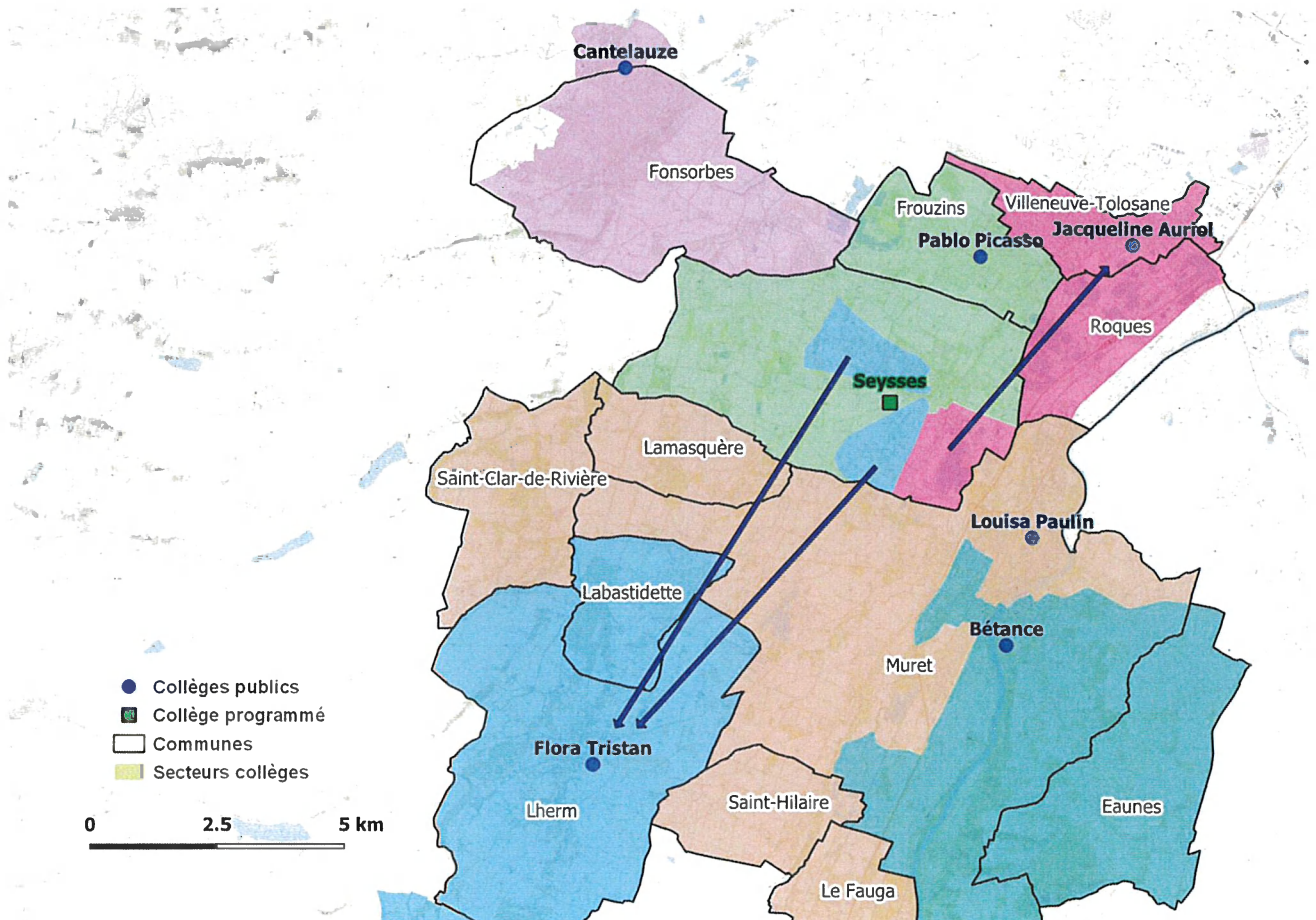
L'article L 213-1 du Code de l'éducation confie au Conseil départemental la compétence pour arrêter le secteur de recrutement des collèges, après avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) et en tenant compte de critères d'équilibre démographique, économique et social.

A ce titre, il convient de se prononcer sur la création du secteur de recrutement du futur collège de SEYSSES et ses incidences sur les secteurs de recrutement des collèges situés à proximité à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Le nouveau collège de SEYSSES, d'une capacité d'accueil de 700 places, ouvrira ses portes aux élèves de sixième, cinquième et quatrième à la rentrée 2022 et à l'ensemble des niveaux dès la rentrée 2023.

L'ouverture de cet établissement doit permettre de délester les collèges Pablo Picasso à FROUZINS, Cantelauze à FONSORBES, Louisa Paulin à MURET qui vont atteindre leur capacité d'accueil maximale au cours des prochaines années, tout en rééquilibrant les collèges Jacqueline Auriol à VILLENEUVE-TOLOSANE et Flora Tristan à LHERM.

Sectorisation actuelle:



Prévisions d'effectifs dans les collèges avant sectorisation

Collèges	capacité de fonctionnement	capacité maximale	rentrée 2021		Projections			
			Segpa	CLG	2022	2023	2024	2025
FONSORBES Cantelauze	648	720	0	608	675	730	739	718
FROUZINS Pablo Picasso	783	870	0	827	798	806	815	801
LHERM Flora Tristan	675	750	0	695	718	735	725	685
MURET Louisa Paulin	716	800	75	762	742	754	795	822
MURET Bétance	1053	1170	0	874	896	914	910	887
SEYSSES 2022	757	840	0					
VILLENEUVE Jacqueline Auriol	702	780	0	733	697	703	734	748

Plusieurs scénarios ont été envisagés, avec pour objectif de répondre aux enjeux suivants :

- ✓ Équilibrer démographiquement et socialement les effectifs des collèges,
- ✓ Prendre en compte l'augmentation de la population du secteur,
- ✓ Intégrer les notions de proximité géographique, de bassin de vie, de mobilité douce,
- ✓ Limiter le temps de transport des élèves.

Afin de déterminer le scénario répondant le mieux à ces enjeux, un dialogue citoyen a été mené sur plusieurs mois, dès le mois de septembre 2021. Cette démarche a permis d'associer l'ensemble des parties prenantes au processus décisionnel (Académie de Toulouse, élus, chefs d'établissements, Directeurs d'écoles, parents d'élèves et enseignants concernés).

Au total, 11 temps d'échanges ont été organisés, mobilisant 250 participants. Parmi ces temps d'échanges, deux réunions publiques organisées les 24 et 30 novembre 2021 à la fois en présentiel et en visio-conférence ont réuni 210 participants.

Le dialogue citoyen a permis de générer de nombreux échanges et de faire émerger un scénario répondant aux enjeux du dossier et aux attentes du plus grand nombre. Les inquiétudes et points de vigilance pointés par les participants ont notamment porté sur les notions de rééquilibrage démographique et social des établissements.

Par ailleurs, l'ouverture de ce nouvel établissement a permis de travailler spécifiquement sur un rééquilibrage démographique et social entre les collèges Louisa Paulin à Muret, Pablo Picasso à Frouzins et Seysses en proposant de rattacher le territoire du secteur de recrutement de l'école Jean Mermoz à Muret aux secteurs des collèges de Frouzins et Seysses. Il vous est proposé de mettre en œuvre progressivement cette modification, niveau par niveau, dès la rentrée 2022.

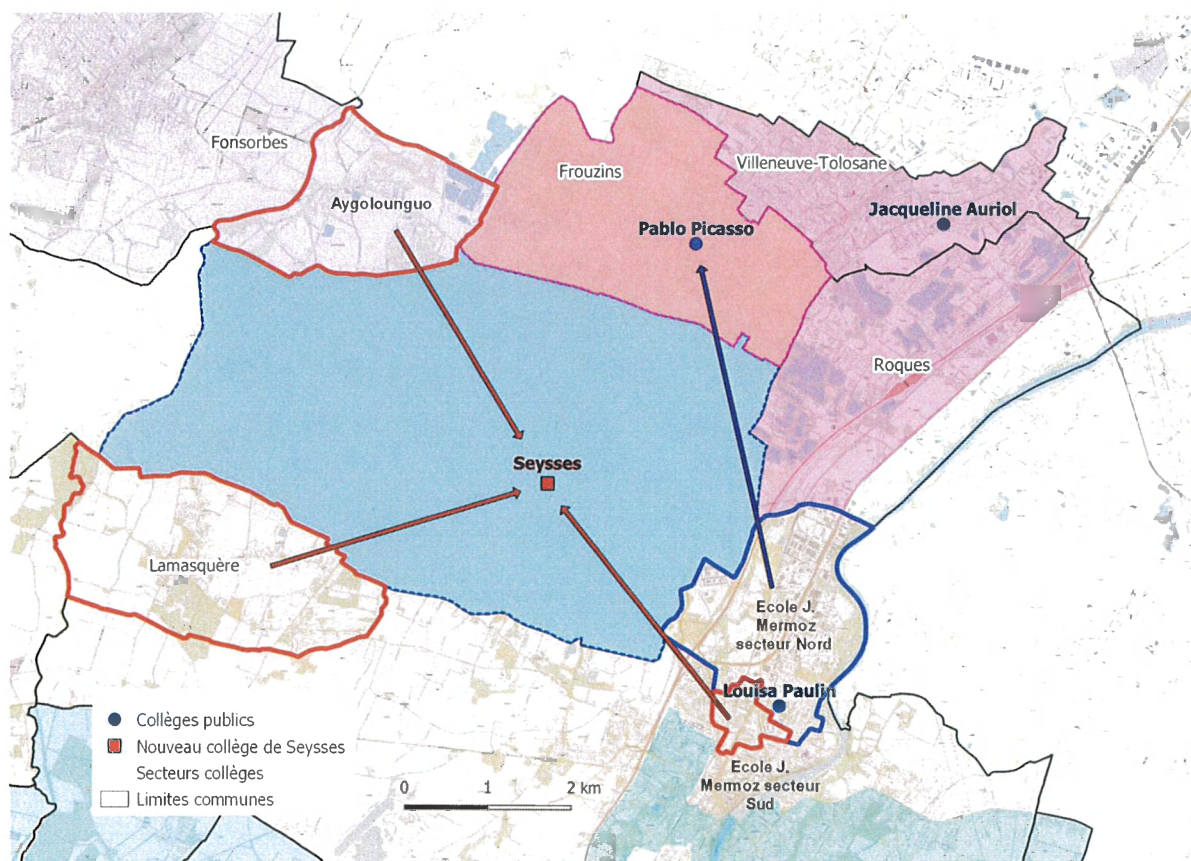
Compte tenu des arguments exprimés au cours de la procédure de concertation citoyenne et afin de répondre à l'intérêt général, il vous est proposé les modifications de rattachement suivantes :

Communes/Quartiers	Collège de rattachement	
	Avant sectorisation	Après sectorisation
SEYSSES	Frouzins, Lherm, Villeneuve-Tolosane	Seysses
LAMASQUERE	Muret Louisa Paulin	Seysses
Muret – Secteur de l'école Jean Mermoz	Muret Louisa Paulin	Frouzins et Seysses
FONSORBES quartier Aygoloungo	Fonsorbes Cantelauze	Seysses

Prévisions d'effectifs avec modification de la sectorisation proposée

Collèges	capacité de fonctionnement	capacité maximale	rentrée 2021		Projections			
			Segpa	CLG	2022	2023	2024	2025
FONSORBES Cantelauze	648	720	0	608	653	698	710	685
FROUZINS Pablo Picasso	783	870	0	827	667	641	672	675
LHERM Flora Tristan	675	750	0	695	629	605	588	550
MURET Louisa Paulin	716	800	75	762	648	581	550	517
MURET Bétance	1053	1170	0	874	896	914	910	887
SEYSSES 2022	757	840	0		402	602	687	735
VILLENEUVE Jacqueline Auriol	702	780	0	733	679	677	705	718

Cartographie de la proposition de sectorisation à la rentrée 2022



Il appartient au Conseil Départemental de l'Education nationale de bien vouloir émettre un avis sur ce rapport, qui sera présenté au vote de l'Assemblée départementale au cours de sa prochaine session.

Vincent GIBERT

Pour le Président
du Conseil départemental,
et par délégation,
le Vice-Président chargé
de l'Education, de la Vie Associative,
des Valeurs de la République et de la
Mémoire

Annexe au rapport : liste des voies des communes de Fonsorbes et Muret.